

Pour diffusion immédiate
CABINET DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Armes à feu et violence conjugale : Ensemble Montréal, PolySeSouvient et Halte-Femmes Montréal-Nord unissent leur voix

Montréal, le 7 mars 2024 — À l'aube de la Journée internationale des droits des femmes, des représentants du groupe PolySeSouvient, de l'organisme Halte-Femmes Montréal-Nord ainsi que des élus d'Ensemble Montréal se sont réunis jeudi à l'Hôtel de Ville de Montréal pour réaffirmer leur soutien envers les femmes victimes de violence conjugale. Ils réclament des actions concrètes de la part de tous les paliers gouvernementaux afin de mieux les protéger, notamment en lien avec le contrôle des armes à feu sachant qu'elles sont présentes dans environ 25 % des cas de violence conjugale recensés au pays.

Pour compléter le projet de loi C-21, adopté le 14 décembre dernier, les représentantes de PolySeSouvient demandent au gouvernement fédéral non seulement une réglementation forte et complète pour étoffer le C-21, mais aussi en vue de prohiber l'ensemble des armes d'assaut et chargeurs de grande capacité, ce qui fait partie de ses engagements électoraux. De plus, le programme de rachat obligatoire des armes d'assaut devrait être déployé le plus rapidement possible afin que ces armes soient retirées de la circulation et détruites avant les prochaines élections à l'automne 2025. Pour sa part, le gouvernement provincial doit s'assurer que le taux d'enregistrement des armes soit plus élevé, en conformité avec la *Loi sur l'immatriculation des armes à feu du Québec*. Selon les estimations de PolySeSouvient, environ 30 % des armes d'épaule ne seraient pas immatriculées.

Des actions de la Ville de Montréal attendues

Au niveau municipal, la Ville de Montréal est appelée à concrétiser les engagements proposés par Ensemble Montréal et adoptés à l'unanimité au conseil municipal, en mars 2021 puis à nouveau en 2022, pour alléger le fardeau qui pèse sur les victimes et les organismes communautaires. Parmi les mesures qui devaient rapidement voir le jour, on compte :

- La mise à disposition gratuite de locaux disponibles de la Ville de Montréal aux organismes soutenant les victimes de violence conjugale qui doivent jongler avec un manque d'espace pour offrir leurs consultations en raison du taux d'occupation ;
- Le lancement de deux campagnes de communications périodiques pour encourager l'ensemble des personnes concernées à obtenir de l'aide :
 - Une première pour diffuser les coordonnées des ressources disponibles offertes aux victimes à Montréal ;
 - Une deuxième afin de partager les coordonnées des ressources dédiées aux personnes ayant des comportements violents.

Rappelons que les armes à feu sont la première ou la deuxième arme la plus utilisée dans les crimes perpétrés – selon l'année – dans un contexte de

violence conjugale. En 2022, les appels de service et les cas de victimisation en contexte de violence conjugale représentaient plus de 23 % de l'ensemble des crimes contre la personne enregistrés à Montréal.

Citations :

« La présence d'armes à feu dans le contexte de la violence conjugale multiplie par 12 les chances que cela aboutisse avec un décès. Alors qu'on cherche à offrir des ressources aux victimes de violence conjugale, il faut les protéger. Cela passe par des lois sévères sur les armes à feu, y compris le retrait préventif des armes dans les cas de violence conjugale. Il importe aussi d'interdire complètement les armes et accessoires conçus pour tuer des humains, rapidement et efficacement. L'interdiction totale des armes d'assaut et des chargeurs de grande capacité n'est pas encore une réalité. Bien qu'il soit illusoire de penser qu'on peut éradiquer la violence conjugale, nous pouvons certainement prévenir le pire. La Ville de Montréal a pris le leadership parmi les municipalités sur ce dossier, et nous l'interpelons pour nous aider de nouveau », a commenté la coordonnatrice du collectif PolySeSouvient, Heidi Rathjen.

« En luttant pour protéger les victimes de violence intimes contre les armes à feu, on n'assure pas seulement la sécurité de la population. On vient en aide à tout un système qui écope aussi des dommages causés par la violence. Les demandes portées aujourd'hui couvrent un large champ d'action : ce qu'on peut faire pour mieux protéger les victimes de violence conjugale et ce qu'on peut faire pour soutenir et diffuser les ressources qui viennent en aide à ces victimes », a affirmé Sophie Lemay, directrice générale de l'organisme Halte-Femmes Montréal-Nord.

« En 2019, Ensemble Montréal a déposé une motion pour un contrôle efficace des armes à feu avec le soutien de PolySeSouvient. Bien qu'il y ait eu de belles avancées, nous voilà cinq ans plus tard à parler encore des dommages et tragédies causés par cette violence. Pour moi, ça démontre que nous devons être moins timides lorsque vient le temps de bonifier la protection et le soutien pour les victimes », a déclaré Abdelhaq Sari, porte-parole de l'Opposition officielle en matière de sécurité publique.

« À chaque tragique décès et cas de violence conjugale recensés, nous nous disons que c'est une autre victime de trop et qu'on ne doit pas y en avoir une de plus. Aujourd'hui, nous appelons tous les paliers gouvernementaux à passer de la parole aux actes et à renforcer leur soutien, autant aux victimes qu'aux ressources qui leur viennent en aide. Chacun d'entre eux a la capacité d'agir pour lutter contre la violence conjugale », a soutenu Stephanie Valenzuela, porte-parole de l'Opposition officielle en matière de condition féminine.

-30-

Renseignements :

Guillaume Pelletier

Attaché de presse

Cabinet de l'Opposition officielle

438-821-2278